

## **ANNEXE 6.9**

---

6.9.1. ARRÊTE DU 23 JUILLET 2013 MODIFIANT L'ARRÊTE DU 30 MAI 1996 RELATIF AU MODALITES DE CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES ET A L'ISOLEMENT ACOUSTIQUE DES BÂTIMENTS D'HABITATION DANS LES SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

6.9.2. ARRÊTE N°DDTM34-2014-05-04013 PORTANT CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE TRAVERSANT LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

6.9.3. ARRÊTE N°2007/01/1064 PORTANT CLASSEMENT SONORE DES VOIES FERREES ET DES LIGNES DE TRAWAY DANS LE DEPARTEMENT DE L'HERAULT

6.9.4. CARTE DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE – COMMUNE DE FRONTIGNAN

6.9.5. NOTE RELATIVE A LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE BRUIT ET AU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCUTRES DE TRANSPORT TERRESTRE